

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	PONTIAC	Grand Le Mans modèles 2AF19/2AF27 (moteur V6-229 2bbl (K) / 5 places	CH 0338 97
Constructeur	PONTIAC MOTOR DIVISION of G. M. C. Pontiac, Michigan (USA)		
Identification	sur la plaquette du constructeur : "Grand Le Mans 2AF19 ou 2AF27" et "CH 0338 97" devant le No du châssis : "2F19KA," resp. "2F27KA,"		
Plaquette constructeur	dans le compartiment du moteur, à droite, à l'intérieur de l'aile.		
N° du châssis	à gauche, derrière le pare-brise		
Identification du moteur	"37" à gauche, sur l'avant de la culasse (frappée par l'importateur)		
Importateur principal	GENERAL MOTORS SUISSE SA., 2501 Biemme		
Véhicule homologué	2F19KAB 103 397 (modèle pour 6 places)		

Châssis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	mécanique avec assistance hydraulique
Transmission	automatique
Nombre de vitesses	3 Entraînement sur roues arrière
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne, assistance par dépression, sur toutes les roues, AV= soupape de dosage AR= limiteur
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues arrière
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire,
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circuits	par différence de pression ; lampe-témoin combinée.

Moteur	Marque	CHEVROLET	Type	V6-229 2bbl(K)
Construction	Y	Temps	4	
Carburant	B	Position	avant	
Retrodissement	92U	Nombre cylindres	6	
Alésage	94,89	Course	88,39	
Cylindres	3749	CV-impôt	19,09	
Puissance en kW	85	à t/min	4000	
	115 SAE-net			
Bruit à proximité	85	dB/A	à t/min	3000 *
Silencieux	1= 510x250x140 + catalyseur			
Mesure des gaz	ECE-15/03, CO 0,15 % à 900 t/min **			
Déparasitage	OCE annexe B, chiffres 3 + 4 = D			

Carrosserie	limousine		
Nombre de portes	2 ou 4	Indic. vitesse	km/h
Ceintures sécurité	SAE-J-40	Rétroviseurs	intérieur / gauche / miroir
Cale	-	Attelage	-
Antivol	verrouillage de la direction et verrouillage de la boîte c.v.		
Nombre de places	t 5 av. 2	centre	ar. 3
Dimensions	intérieur	extérieur	
Longueur		5041	Empatiements 2745 /
Largeur		1830	Essieu double av ar
Hauteur		1440	Voie av 1486 ar 1467
Porte à faux	lat.		Voies av - ar
	av	1036	ar -
	ar	1260	Braquage ø g 11300 d 11300
Distance volant - vers l'avant du véhicule -			

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	800	660	1460
Charge utile	110	240	350
Poids total	910	900	1810
Garantie fabr.			2079
Dimens. pneus	P195/75R14	P195/75R14	(Variantes +)
Ply/bars	- / 1,8	- / 2,0	voir remarques)
Charge	1100	1160	
pour V max	varie selon la marque, minimum 145		km/h
Jantes	6 JJ x 14	acier ou alliage	léger
Garantie poids remorquable avec frein			1460
Garantie poids remorquable sans frein			454
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			1460
Vitesse maximale selon le constructeur			145 km/h
Vitesse maximale testée			km/h

Equipement §)	HCR (E)
Feux de route	HCR (E)
Feux de croisement	A (E) dans HCR
Feux de position	GUIDE 2A2 DOT AI(2)R(2)S(2)T AP2 80
Feux rouges	GUIDE 2A2 DOT AI(2)R(2)S(2)T AP2 80
Feux stop	1 (E) AV = 2ADOTAP280 ar voir feux rouges
Clignoteurs	av   ori ar SAE-A.. DOT
Catadioptres	av   ar voir feux rouges
Feux de gabarit	
Feux complémentaires	1/ séparé, au centre
Eclairage plaque	2/ balais avec/ sans lave-glace
Essuie-glace	2/ Delco Remy A+F
Avertisseurs	ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme	
Marque et type	P O N T I A C Grand Le Mans	
Homologation N°	CH 0338 97	
Carrosserie	limousine	
Places	total 5	avant 2
Poids à vide	1460	Carburant B
Charge utile	=	CV-impôt 19,09
Poids total	2079	Cylindrée 3749

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

\*) Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 50 km/h, A2, IA 2,41 = 72,5 dB/A

\*\*\*) Mesure des gaz : la vignette ECE se trouve sur la plaquette du constructeur.

+) Variante de pneus :

	P 185/75 R 14	AV = 1060 (2,0)	AR = 1170 (2,4)	V-max, varie selon la marque, minimum 145 km/h
	P 205/70 R 14	1070 (1,8)	1130 (2,0)	varie selon la marque, minimum 145 km/h
	P 205/75 R 14	1130 (1,6)	1130 (1,6)	varie selon la marque, minimum 145 km/h
	185 SR 14	1050 (2,0)	1130 (2,2)	180 km/h
	205/70 SR 14	1060 (1,9)	1160 (2,1)	180 km/h
	175 SR 14	1050 (2,2)	1100 (2,3)	180 km/h
	195/70 SR 14	1050 (2,1)	1160 (2,4)	180 km/h
	195 SR 14	1100 (1,9)	1100 (1,9)	180 km/h
	215/70 SR 14	1080 (1,8)	1130 (1,9)	180 km/h

§) Modifications par l'importateur:

- les feux de gabarit AV sont transformés en clignoteurs AV-latéraux;
- les feux de position/clignoteurs AV d'origine sont enlevés; des clignoteurs séparés 1 (E) sont montés et des feux de position A (E) sont branchés dans HCR (E);
- les catadioptres d'origine non-étanches; il en est monté 2 complémentaires;
- les clignoteurs AR doivent être équipés d'ampoules de 18 W;  
(un autocollant doit indiquer la puissance exigée des ampoules lorsqu'elle diffère de celle d'origine);
- les chambres intérieures des feux rouges/stop doivent être débranchées;
- la sortie de l'échappement est prolongée vers l'arrière jusqu'à l'extrémité de la carrosserie;
- le catalyseur, dans son état d'origine, peut rester sur le véhicule; l'emblème de la marque sur le capot est admis.

W

• Lieu et date de l'homologation Studen, 26.11.79.

A noter dans le permis de circulation:

102 - charge utile de la galerie, max. 77 kg.

Service fédéral d'homologation